

Synthèse de notre réunion du 25 septembre 2021 « Informations sur les CPGE à LLG »

1°) Informations pratiques générales

- **L'ENT** (Espace Numérique de Travail)

Chaque parent et chaque élève a en principe reçu un lien vers l'ENT avec un identifiant et un mot de passe provisoire (individuel : 1 pour l'élève et 1 pour chaque responsable légal). Pour accéder à l'ENT et recevoir les notifications, il faut **l'activer** en suivant le lien et en changeant le mot de passe à la 1^{ère} connexion.

L'administration du lycée communique exclusivement par ce moyen avec les parents, il est donc très important de l'activer. Le logiciel Pronote est désormais accessible via l'ENT. Il est également possible pour les parents de communiquer avec l'administration et les enseignants via l'ENT.

Si vous n'avez pas reçu le lien, si vous rencontrez un problème pour l'activer, ou si vous ne recevez pas les notifications, contactez Mme Stéphanie Vinel, proviseur-adjointe chargée du secondaire et responsable du déploiement de l'ENT au lycée Louis-le-Grand : stephanie.vinel@ac-paris.fr

Nota bene :

- Les informations et matériel de vote concernant les élections des représentants de parents d'élèves au CA seront envoyés début octobre à tous les parents d'élèves via l'ENT (en plus d'un envoi papier). Si vous ne les recevez pas tout début octobre, contactez Mme Vinel.
- Il y a un espace ENT par établissement scolaire, donc vous êtes susceptibles d'avoir plusieurs adresses, une par enfant scolarisé dans un autre établissement.

- **Vos interlocuteurs de LLG en charge des CPGE** (Standard : 01 44 32 82 00)

- Mme Véléna Brutus, **Proviseure-adjointe** en charge de toutes les filières CPGE
- Mme Nathalie Olivier, **CPE** pour les classes ECG1, ECS2, HK et Khâgnes
- M. Gérard Couillerot, **CPE** pour les classes PCSI, PC* et PSI*
- M. Boris Boulben, **CPE** pour les classes MPSI, MP2I, MP et MP*
- Mme Lisa Lepreux et M. Damien Messaoud, **secrétaires** en charge des CPGE

Tous ont une adresse académique prenom.nom@ac-paris.fr

Mme Brutus peut être contactée via l'ENT, ou par mail à l'adresse de son secrétariat CPGE cpge.louislegrand@ac-paris.fr (ou encore à son adresse académique), y compris pour convenir d'un rendez-vous qui peut être téléphonique. Mme Brutus souligne son attachement à un contact direct, que permet un RDV présentiel ou téléphonique.

Il est également possible d'écrire à l'adresse du lycée, pour laquelle il y a plusieurs destinataires dont toute l'équipe de direction du lycée : ce.0750655e@ac-paris.fr

- **Vos correspondants FCPE LLG pour les CPGE**

- Antoine Bonneval
- Cheryl Feuillet-Palma
- Gilberte Lenormand

Vous pouvez les contacter en écrivant à info@fcpellg.fr.

- **Structure pédagogique des CPGE**

Filières	CPGE 1 ^{ère} année	CPGE 2 ^{ème} année
Maths / Physique	3 MPSI	4 MP* et 1 MP
Maths/Informatique	1 MP2I	
Physique/chimie	2 PCSI	3 PC*
Physique/sciences de l'ingénieur		1 PSI*
Économique et Commerciale	1 ECG1	1 ECS2
Littéraires	2 Hypokhâgnes	2 Khâgnes

Il y a davantage de classes en 2^{ème} année pour les prépas scientifiques ; cela est dû à la présence de la PSI (qui accueille des élèves arrivant de MPSI et de PCSI, et de MP2I à partir de l'an prochain), mais surtout au fait qu'il y a un plus grand nombre d'étudiants en 2^{ème} année : montée des 1^{ère} année + les 5/2 + de nouveaux étudiants venant d'autres lycées. Les classes « étoilées » en 2^{ème} année préparent plus particulièrement aux concours de Polytechnique et des ENS ; le programme est identique à celui des classes non étoilées mais le rythme y est plus soutenu et les enseignements plus approfondis. La PC*1 est de niveau intermédiaire.

À partir de la rentrée prochaine, il y aura une classe de MPI* à la place d'une classe de MP*, faisant suite à l'ouverture cette année d'une MP2I à la place d'une MPSI.

- **Effectifs étudiants 2021-2022**

- **1^{ère} année** : 432 avec 48 élèves/classe
- **2^{ème} année** : 486 avec 32 à 58 élèves/classe
- **Internat** : presque 400 élèves dont une trentaine hébergée à proximité de LLG

En filières scientifiques, les classes de 2^{ème} année sont un peu moins chargées (~35-40 en MP/PC) que celles de 1^{ère} année (~48). En ECG/ECS, les effectifs sont stables (~48). En filière littéraire, depuis plusieurs années, les classes de Khâgne de LLG sont plus chargées que les Hypokhâgnes.

- **Démarches administratives**

Sécurité sociale

Les étudiants de CPGE 1^{ère} année sont affiliés, en tant qu'assurés autonomes, à leur régime actuel qui est généralement celui de leurs parents.

Il n'y a aucune démarche d'affiliation à effectuer. Il est cependant conseillé de créer un compte Ameli (régime général), MSA (régime agricole), ou tout autre espace Web de gestion d'un régime spécial (SNCF, professions libérales, etc.). Il leur faut également se procurer (si ce n'est déjà fait) une carte vitale et la mettre à jour, et qu'ils disposent de leur propre compte bancaire pour les remboursements.

Voir <http://www.etudiant.gouv.fr/cid104942/la-securite-sociale.html>

Pour la mutuelle, les élèves peuvent choisir de rester rattachés à celle de leurs parents (fournir un certificat de scolarité lorsque l'enfant est majeur).

Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)

La loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018, institue, sauf exonération, une **contribution de 92 € (tarif 2021) obligatoire pour tous les étudiants** s'inscrivant en formation initiale dans un établissement de l'enseignement supérieur et payable chaque année. L'attestation de paiement (ou d'exonération) est généralement demandée lors de l'inscription cumulative à l'université. Les boursiers sont exonérés de cette contribution : ils seront remboursés si l'attestation de bourse leur parvient après le paiement de la CVEC.

Renseignements, paiement et attestation sur le site de la CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Inscription (cumulative) à l'université : obligatoire pour tous**

Tout étudiant en CPGE doit s'inscrire parallèlement dans une université ayant passé une convention avec son lycée (loi ESR de juillet 2013).

Dans la pratique :

Le lycée LLG a signé des conventions avec plusieurs universités en fonction des filières (voir aussi notre diaporama) :

- Sorbonne université, Sciences (Paris 6 Jussieu, ex-UPMC), Université de Paris, Paris 5 (ex-Descartes) et Paris 7 (ex-Diderot), Paris 11 (Orsay) pour tous les scientifiques, ainsi que Dauphine (Paris 9) et Paris 1 Panthéon Sorbonne pour les MPSI/MP2I/MP ;
- Pour les ECS : Dauphine, Paris 1, Paris 5, Paris 7 et Paris 10 (Nanterre) ;
- Pour les littéraires : Panthéon Sorbonne (Paris 1), Sorbonne Nouvelle (Paris 3), Sorbonne université, Lettres (Paris 4), Paris 10, et également Paris 5 et 7.

Pour chaque université et chaque voie de CPGE, les partenariats sont signés pour certaines licences particulières (Maths-Info, langues, droit, etc.) : on peut trouver le détail des conventions sur le site du lycée : <https://www.louislegrand.fr/les-formations/#les-cpge>

Mme Brutus précise qu'il est néanmoins possible, en cas de réorientation, de changer de licence (et même d'université) mais cela se fait au cas par cas. La réorientation en université n'est pas automatique, même avec des crédits ECTS validés, mais le lycée accompagne toujours les élèves et appuie les dossiers auprès des universités.

- **Avantages liés à cette inscription :** carte d'étudiant universitaire, donnant droit aux restaurants et bibliothèques universitaires, et ouvrant droit à des conventions de stages durant l'été.
- **Comment s'inscrire ? les documents ou liens Internet nécessaires à l'inscription sont communiqués via l'ENT.** Les modalités précises (en ligne ou par courrier) et les dates varient selon les universités. Attention à **bien respecter ces dates limites et à vérifier la conformité du dossier** et des pièces demandées.
Ne pas hésiter à contacter Mme Brutus pour tout renseignement sur les inscriptions cumulatives.

En 2^{ème} année, les étudiants gèrent seuls leur réinscription et la validation de la 1^{ère} année, soit en ligne, soit en se rendant à l'université de rattachement. Ils reçoivent généralement un courriel de l'université sur l'adresse mail propre à leur université : [penser à la consulter ou à la rediriger vers une adresse régulièrement consultée !](#)

NB : tout changement d'université d'inscription peut se faire entre 1^{ère} et 2^e année de prépa.

- **Convention LLG-Sorbonne « Études juridiques »**

Depuis 7 ans a été mis en place un **enseignement d'études juridiques** (2 modules de droit) en partenariat avec Paris 1 Panthéon Sorbonne ; ce partenariat est renégocié chaque année. Suivie majoritairement par les étudiants de la filière littéraire, cette formation est ouverte à tous les étudiants de LLG, et attire chaque année également des étudiants des filières ECS et scientifique.

Les cours ont lieu en été après l'arrêt des cours : 2 semaines et demi de cours intensifs, vers juin-juillet. Un examen la 1^{ère} semaine de rentrée permet de valider l'équivalence L1 ou L2 en droit pour tous ceux qui l'auront réussi. Une séance de rattrapage est prévue quelques semaines plus tard pour les autres. Les élèves de LLG réussissent généralement à obtenir ces licences, avec des taux bien supérieurs à ceux des étudiants inscrits en licence.

Mme Brutus souligne le privilège que constitue ce partenariat pour les étudiants de LLG. **Elle organisera une réunion d'information pour les élèves plus tard dans l'année**, bien après les inscriptions cumulatives à la fac. Ce partenariat est indépendant des inscriptions cumulatives (en particulier, inutile d'être inscrit en cumulatif à Paris 1 pour en bénéficier).

2°) Déroulement de la scolarité

En CPGE, l'année scolaire est découpée en **2 semestres** : 2 conseils de classes durant l'année, en fin de semestre. Des délégués élèves assistent aux conseils de classe mais il n'y a plus de délégués parents.

• **Les principales étapes en 1^{ère} année**

- *Le 1^{er} trimestre* est celui de l'adaptation : à l'ambiance « prépa », au lycée, à la charge plus importante de travail, à l'entraide entre étudiants aussi. Les littéraires doivent choisir 3 langues parmi 4.
- *Mi-année, vers la fin janvier* : un premier bilan (conseil de classe, résultats des premiers concours blancs pour les littéraires). C'est aussi le moment de choisir une option pour les filières scientifiques.
- *Vers la fin juin* : 2^{ème} conseil de classe, passage en 2^{ème} année, ou autre orientation.
- *Pendant les vacances* : repos, dépaysement et un peu de travail (dont la lecture des œuvres au programme et le renforcement en langues).

• **La 2^{ème} année est courte... mais intense !**

- Décembre à janvier : choix des concours et inscriptions ;
- Vers la mi-avril : début des épreuves écrites ;
- Mai : retour au lycée (cours + préparation aux oraux) ;
- À partir de début juin : résultats d'admissibilité et début des oraux ;
- En juillet : résultats d'admission et choix des écoles (ou redoublement en 5/2 ou cube).

• **Passage en 2^{ème} année**

Les conseils de classe sont souverains pour ces décisions.

La 1^{ère} année ne se redouble pas (sauf cas exceptionnels : changement de filière ou problèmes de santé).

Pour les scientifiques et les ECG, si l'élève a montré sérieux et assiduité, le passage est quasiment assuré... mais pas systématique : on constate parfois quelques refus de passage (l'assiduité et le niveau en mathématiques sont particulièrement déterminants).

Les abandons et « sorties » sont bien plus importants dans les classes d'hypokhâgne, pour diverses raisons, ce n'est pas une spécificité de LLG (envie de continuer à l'université, ou en khâgne moderne, ou dans un lycée moins exigeant, ou avec une spécialité non enseignée à LLG, etc.).

Les redoublements en fin de 2^{ème} année (« Cube » en ECG/ECS et Khâgne, ou « 5/2 » en spé scientifique) sont soumis à l'avis du conseil de classe : attention à l'assiduité !

• **Activités sportives**

Des heures d'EPS sont prévues, mais les élèves dans leur grande majorité les « oublient » : attention, le concours de Polytechnique comporte des épreuves sportives, et il arrive que quelques élèves soient éliminés faute d'une note suffisante. De plus, cela permet de faire de l'exercice et de s'aérer l'esprit pendant un moment. Conseillez à vos enfants de pratiquer un sport une ou deux heures par semaine.

- **Les spécificités et options des filières en CPGE**

Classes scientifiques

Le choix de l'option (informatique ou SI en MPSI et MP2I, chimie ou SI en PCSI) se fera en fin de 1^{er} semestre ; ce choix peut être déterminant pour la 2^{ème} année :

- En PCSI : l'option SI mène en PSI/PSI* tandis que l'option chimie mène en PC/PC* ;
- En MPSI : l'option SI mène en MP/MP* ou en PSI/PSI*, l'option info mène en MP/MP*.
- En MP2I : l'option info mène en MPI/MPI*, tandis que l'option SI permet d'aller en MP/MP* ou en PSI/PSI*.

NB : À LLG, la classe PSI* est en général composée majoritairement d'élèves venant de MPSI. C'est plutôt l'inverse qui est constaté sur le plan national.

Le cours d'« option info » de MPSI est différent de celui d'informatique pour tous (IPT) ; il s'agit d'informatique théorique, proche des mathématiques et nécessitant un bon niveau d'abstraction. Se renseigner auprès de ses professeurs (mathématiques, IPT...) pour en savoir plus et aider au choix de l'option en MPSI.

Si les élèves ne choisissent pas l'option SI (Sciences de l'Ingénieur), ils ne feront plus de SI à partir du 2^{ème} semestre de CPGE 1^{ère} année ; à la place, ils suivront des cours d'informatique en MPSI et MP2I (option info), et feront davantage de chimie en PCSI.

L'anglais est obligatoire pour certains concours (oral de Mines-Ponts).

Classes littéraires

Le programme en hypokhâgne est indifférencié et permet de continuer en khâgne classique (dite « Ulm ») ou en khâgne moderne (dite « Lyon ») : à LLG, seule la 1^{ère} voie est proposée, mais les élèves auront la possibilité de passer les 2 concours des écoles normales supérieures (ENS Ulm et ENS Lyon). Ils devront cependant effectuer un gros travail personnel pour le programme de géographie nécessaire pour le concours de l'ENS Lyon ; en effet, seulement 15-20 heures seront consacrées à cet enseignement à LLG.

Options : en hypokhâgne, le choix des langues se fait après les vacances de Toussaint : les élèves choisissent 3 langues sur les 4 proposées (vivantes et anciennes). Ils peuvent également prendre une option (cartographie en géo). Pour aller en Khâgne « Ulm » (et pouvoir rester à LLG en 2^{ème} année), il est obligatoire de garder au moins une langue ancienne.

N.B. : *Pour les khâgnes qui envisagent de se présenter aux concours des écoles de commerce, il y aura 2 langues vivantes à passer dont obligatoirement l'anglais (la 2^{ème} langue vivante peut être remplacée par une langue ancienne)... À LLG, possibilité de suivre quelques cours spécifiques avec d'autres professeurs en vue de la préparation aux concours de management (contraction / synthèse).*

En khâgne : le programme change chaque année pour les matières autres que les langues (« cuber » revient à faire une véritable 3^{ème} année). Il y aura une **spécialité** à choisir parmi plusieurs possibles. La spécialité « lettres classiques » nécessite d'avoir conservé deux langues anciennes.

Classes ECG/ECS

Cette année scolaire est une année de transition pour les prépas économiques et commerciales, avec à LLG :

- En première année, une classe d'ECG (options « Maths approfondies » et « Histoire, Géographie, Géopolitique du monde contemporain »),
- En deuxième année, une classe d'ECS, comme avant la réforme du bac.

D'une manière générale, les concours des écoles de commerce se préparent sur les 2 années d'étude. Les mêmes matières sont enseignées en 1ère et 2ème années : à LLG, priorité aux mathématiques, mais ne pas négliger les langues, histoire-géopolitique, culture générale... En résumé, un travail équilibré est important. Il y a des entraînements aux oraux d'entretien dès la 1ère année (parfois dans les écoles de commerce) : le lycée organise au printemps (généralement au mois de mars) une demi-journée banalisée consacrée aux « entretiens HEC » ; les élèves de 1ère et 2ème année y participent, ainsi que quelques khâgneux.

Option : Économie : ce cours est particulièrement apprécié et la majorité des élèves s'y inscrivent. Pas de spécialité à choisir en 2^{ème} année.

Nous vous invitons à consulter la partie consacrée aux CPGE sur notre brochure de rentrée, notre site <http://www.fcpellg.fr>, ainsi que sur [le site du lycée](#), où vous trouverez davantage de détails sur les structures, programmes, options, etc.

- **Résultats aux concours 2021** (voir les résultats d'intégration dans notre diaporama)

Les résultats aux concours sont comparables à ceux de l'année passée, et même en progression pour certaines filières.

Pour la filière ECS, sur un effectif de 41 élèves, au moins 33 élèves ont intégré une école du top 5, ce qui est un très bon résultat, meilleur que celui de l'an passé.

En filière littéraire, depuis plusieurs années, le nombre d'admis sur concours à l'ENS Ulm (21 élèves en 2021) est très satisfaisant (pour rappel : moins de 5% de réussite à ce concours au niveau national). À noter que les résultats d'intégration indiqués dans le tableau ne sont pas nécessairement complets : en dehors des ENS qui publient les résultats, l'administration du lycée a parfois du mal à obtenir les résultats d'intégration dans les autres écoles, car celles-ci ne les communiquent pas et rien n'oblige les étudiants à le faire.

En filière scientifique, le lycée Louis-le-Grand obtient de très bons résultats, en progression par rapport à l'année passée : toutes classes confondues, 43% des élèves de LLG ont intégré Polytechnique (X), l'ESPCI ou une ENS, et près de 20% ont intégré CentraleSupélec (issue de la fusion de Centrale Paris et de Supélec) ou les Mines de Paris. Les statistiques sont encore meilleures en MP* (60% des élèves ont intégré Polytechnique ou une ENS). À noter que certains élèves préfèrent faire 5/2 plutôt que d'intégrer une école différente de celles qu'ils espéraient.

En filières littéraire et scientifique, il est possible d'entrer sur dossier dans certaines écoles, et notamment les ENS (mais pas seulement, on peut entrer sur dossier à l'ESPCI en venant de MP ou PSI par exemple). Il est possible de postuler par les 2 voies (concours et dossier).

Les étudiants qui entrent dans une ENS sur dossier (statut de « normalien-étudiant ») ne sont pas rémunérés et ne sont donc pas soumis à l'engagement décennal ; ils sont nécessairement attachés au département auquel ils ont postulé sur dossier, mais ils suivent les mêmes cours et obtiennent le même diplôme que les élèves entrés sur concours. La possibilité d'entrer sur dossier est parfois méconnue, notamment en filière scientifique : bien se renseigner en 2^{ème} année, car les modalités précises et les dates de dépôt des dossiers diffèrent selon les établissements et les filières. Par exemple, le mode de recrutement sur dossier à l'ENS a récemment changé, et est aujourd'hui soumis à une épreuve orale de maths et de physique pour certains départements.

À l'ESPCI, les étudiants entrés sur dossier provenant des filières autres que les filières PC bénéficient exactement des mêmes statuts que les élèves entrés sur concours.

Nota Bene : il est possible de se présenter a priori à tous les concours en candidat libre ; il existe néanmoins une limite du nombre de fois (3 pour les ENS), et le diplôme du bac est requis.

3°) Conseils de parents

- **Charge/rythme de travail en CPGE**

Le rythme de travail est très soutenu, et peut être déroutant pour certains élèves : il ne faut pas se décourager dès les premières semaines.

Ne pas (trop) se focaliser sur les notes, ni sur les classements mais observer plutôt les progressions individuelles : le 1^{er} trimestre est une période d'adaptation. Il faut acquérir une méthode et optimiser l'organisation de son travail. Les niveaux hétérogènes du début ont tendance à se rééquilibrer, les classements à s'harmoniser voire à s'inverser dans certains cas (les « premiers » en début de cycle ne sont pas toujours les meilleurs en deuxième année, ni aux concours).
Pas de découragement... ni de relâchement !

Conseiller à vos enfants de ne pas hésiter à solliciter les professeurs en cas d'interrogations ou de problèmes, ils peuvent être d'une grande aide : beaucoup de professeurs peuvent vous recevoir en cas de nécessité (il ne faut toutefois pas les solliciter pour des brouilles : les élèves sont autonomes et les parents doivent prendre du recul...). Il n'y a **pas de parents délégués** dans les classes, d'où l'importance de nos **correspondants** en CPGE. **Il y a par ailleurs des élèves délégués** qui assistent aux conseils de classes et qui sont les porte-paroles de leurs camarades.

Insister sur **l'importance du travail en équipe lorsque cela est possible** : ils ont tous leurs points forts à partager, et des points faibles où d'autres peuvent les aider.

Leur conseiller de ne pas négliger les matières littéraires : elles peuvent faire la différence dans les résultats, et constituent jusqu'à plus de 20% de la note dans certains concours scientifiques (27% au concours commun Mines-Ponts !).

Ne surtout pas négliger les moments de respiration-détente (sommeil, sport, ciné, musique, jeux, etc.) : ces pauses contribuent à l'équilibre physique et psychologique, et aident à mieux supporter la pression. Il est parfois préférable de dormir plutôt que de s'acharner à finir un devoir.

- **Les aider et leur faire confiance**

L'étudiant doit se sentir déchargé des tâches matérielles lourdes ou chronophages (vous serez très sollicités pour « l'intendance »), mais il doit aussi remarquer que **l'on respecte son autonomie**, que l'on se soucie de son environnement de travail et de vie... Bref qu'on lui **fait confiance**.

Penser à leur rappeler de prendre leurs rendez-vous médicaux, à les aider à accomplir leurs démarches administratives... **à les cocooner aussi** : parfois la prépa est vraiment dure à vivre !

Il est important de **maintenir un dialogue**, sans mettre de pression inutile.
Ne pas montrer votre inquiétude, les parents sont souvent plus stressés que leurs enfants...

Anticiper en vous renseignant par avance sur les écoles, les stages si nécessaire, en synthétisant les rapports des jurys, etc.

Consulter les sites des écoles et organismes de concours : **les ENS** pour les sciences et les lettres, le site **SIGEM** pour les écoles de management, le site **SCEI** pour tous les concours scientifiques, **les forums** des classes prépas, **entre autres sources**.

Rappel : en prépa, il n'y a plus de parents délégués qui assistent aux conseils de classes !

- **Caisse de solidarité**

En cas de problèmes financiers, ne pas hésiter à demander de l'aide pour cantine, transports, achat de livres. Des fonds sont disponibles, les dossiers sont traités de manière anonyme. Penser aussi à la fondation Louis-le-Grand (« Fondation LLG ») qui peut apporter une aide ponctuelle.

4°) Conseils (et paroles) d'anciens élèves

- **Ambiance en classe : considérer les professeurs comme des entraîneurs** plus que comme des professeurs chargés d'enseigner et de noter ; travailler pour soi ; inutile d'avoir peur de ne pas rendre un devoir, l'important c'est de savoir ses cours pour les concours.
- Ne pas hésiter à solliciter les **colleurs**, souvent des étudiants qui ont récemment intégré Ulm ou Polytechnique, et qui peuvent apporter une aide utile individualisée.
- **Être solidaire avec ses camarades de classe**, travailler en équipe.
- **Préserver son temps de sommeil !** Il vaut souvent mieux se coucher plus tôt et gagner du sommeil précieux que continuer à travailler alors qu'on est épuisé.
- **Ne pas craindre d'être ridicule**, attitude courante où l'on n'ose pas poser de questions car on ne veut pas montrer qu'on ne comprend pas ; souvent, pour les questions difficiles, il n'y a que peu d'élèves dans la classe qui comprennent vraiment, et tous les autres font semblant... celui qui pose la question soulage tous les autres !
- **Si on « perd pied »** dans une matière, il faut essayer de se rattraper en apprenant bien le cours, en *le comprenant* vraiment plutôt que de bachoter superficiellement pour avoir de meilleures notes.
- **Prendre le temps en première et deuxième année de consulter les très instructifs rapports de jury.** Certains professeurs en font une synthèse pour les élèves, mais ce n'est pas le cas de tous. Les erreurs mentionnées sont souvent récurrentes (surtout pour les langues) et le savoir permet de mieux se préparer. Vous les trouverez sur les sites des différentes écoles et ENS. En 1^{ère} année, il peut être utile aussi **d'assister aux oraux des concours** qui sont souvent publics (Polytechnique après inscription sur le site de l'école, ENS directement sur place). On ne peut plus y assister en 2^{ème} année, alors qu'on est candidat.
- **Pour les langues vivantes (généralement l'anglais) :**
 - Si on a un bon niveau, il faut travailler surtout des méthodes en vue du concours, lire des articles, regarder des films ou séries en VO, et écouter des podcasts pendant son temps libre pour garder un bon niveau de langue.
 - Si on a un moins bon niveau, alors il faut travailler de manière plus scolaire : apprendre vocabulaire et grammaire, s'entraîner à faire des exercices et dissertations. Il y a beaucoup de ressources via Internet (y compris audio) : **un travail régulier et organisé dès la 1^{ère} année** est souvent plus efficace que le stage de langue d'1 ou 2 semaines en fin d'année (et bien moins coûteux).
 - Dans les deux cas, il faut retenir que **ce que l'on va dire compte presque autant que la manière dont on le dit** donc avoir des idées d'anecdotes amusantes, connaître l'actualité et être capable de parler pendant dix minutes à partir de n'importe quel sujet.
- **S'informer, notamment sur les points suivants :**
 - **Les épreuves du concours** : les professeurs n'en parlent souvent pas, et beaucoup d'étudiants attendent la veille au soir pour savoir si en anglais aux Mines c'est un thème ou une version, ou si les épreuves durent 3 ou 4h : il est donc conseillé de se renseigner par soi-même dès la première année.
 - **Les choix des écoles** : dans le tunnel de la prépa, on réfléchit à peine aux écoles ; il faut prendre le temps de se documenter **dès la 1^{ère} année** sur ces écoles et sur ce qu'elles proposent, y compris sur celles que l'on juge inaccessibles.

5°) Autres points

- **Stages linguistiques** : Il existe une grande offre, mais il n'est pas facile de s'y retrouver : les organismes orientés « préparation aux oraux des concours » sont utiles mais souvent très onéreux. Les professeurs de langues de vos enfants peuvent être sollicités pour des conseils (notamment pour l'anglais). Il existe des stages d'immersion en France, soit chez des familles « natives » offrant des séjours de communication orale, soit sous forme de stages d'été plus particulièrement orientés examens et concours. Ces dernières années, un stage à prix préférentiel a parfois été proposé aux élèves de CPGE scientifiques 1^{ère} année de LLG (2 semaines à Oxford « spécial concours » avec prise en charge partielle par la Fondation LLG). Les boursiers peuvent bénéficier d'une aide systématique par la fondation LLG.
Ne pas oublier que l'écoute régulière de programmes ou séries et films en V.O. aide à progresser, sans négliger la lecture d'articles de journaux et magazines en langue étrangère.
- **JDC** : Le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (ou le cas échéant la justification de sa dispense) est **obligatoire pour l'inscription aux concours** (en décembre de l'année de prépa 2^{ème} année) : vérifier d'ici là que votre enfant est bien recensé et qu'il est en règle vis-à-vis du service national.
- **Comment « se retrouver » dans la « jungle » des concours**, épreuves communes/spécifiques, groupement d'écoles, banques de concours, etc. : lors de notre prochaine réunion fin novembre, nous vous remettrons un document qui vous aidera à mieux comprendre les offres et procédures pour les concours des principales filières, et nous vous donnerons des conseils pratiques. Des parents d'élèves et des élèves ayant passé les concours seront présents pour vous faire part de leur expérience récente.

Ne manquez pas notre matinée spéciale d'information et de témoignages sur les « Concours des Grandes Écoles » le samedi 27 novembre 2021.

N'hésitez pas à nous écrire sur info@fcpellg.fr

Nous restons à votre disposition et répondrons à toutes vos questions.

Pensez aussi à consulter notre site : <http://www.fcpellg.fr>